

Paris, le 3 octobre 2022

ASSEMBLEE GENERALE 2022

Didier Tronche devient président de la CNAPE

Professionnel de terrain et expert du secteur social et médico-social, Didier Tronche a été élu président du conseil d'administration de la Convention nationale des associations de protection de l'enfant – CNAPE. Il succède à Josiane Bigot, présidente depuis mai 2017.

Educateur, directeur général puis président d'association, Didier Tronche est un professionnel engagé et unanimement reconnu du secteur social et médico-social.

« Parti pour devenir ingénieur électronicien, j'ai radicalement réorienté mon avenir professionnel en rejoignant le secteur social. Cinquante ans après, mon engagement associatif est plus déterminé que jamais. »

Directeur général du SNASEA¹ puis attaché à la présidence du SYNEAS² dans les années 1990 et 2000, il a géré la territorialisation de la politique emploi/formation. Fin connaisseur des diplômes et des métiers du secteur, il a présidé l'UNIFAF³ pendant huit ans, la commission paritaire nationale de l'emploi jusqu'en 2010 et la commission professionnelle consultative sur la réforme des métiers jusqu'en 2014. Il a également présidé l'observatoire national des métiers et des qualifications ainsi que la FENAMEF⁴.

« Pas de travail social de qualité sans reconnaissance des métiers de l'humain et pas d'accompagnement des enfants et des personnes qui soit respectueux de leurs droits et besoins fondamentaux sans professionnels qualifiés et compétents... C'est l'enjeu majeur pour une société juste, solidaire et inclusive. »

Directeur général (1989-1994) puis président de l'ACSEA⁵ depuis 2016, il est un membre assidu des instances de la CNAPE, et notamment de sa commission Vie associative. Administrateur depuis trois ans et désormais président de la fédération, cette nouvelle fonction s'inscrit naturellement dans la lignée de son engagement.

« Mon engagement pour la protection de l'enfance remonte à plus de 40 ans à l'AFSEA, puis à l'UNASEA et enfin à la CNAPE. Cette fédération porte haut les valeurs de justice, d'accueil et d'accompagnement de l'enfant, valeurs qui ont toujours été le terreau et le ferment de mon action professionnelle et militante. Je suis fier et honoré d'y apporter ma pierre. »

CONTACT

Marie-Charlotte Lannée

Responsable de la
communication
01 45 83 07 00
06 11 24 72 16
mc.lannee@cnape.fr

À PROPOS DE LA CNAPE

Depuis 70 ans, la CNAPE, la fédération des associations de protection de l'enfant, contribue à promouvoir la place de l'enfant au sein des politiques publiques, à le protéger et à l'accompagner lorsqu'il est en difficulté. Enfants en situation de danger ou en risque de l'être, en situation de handicap, concernés par la justice civile ou pénale, ou confrontés à des problèmes d'insertion, tous sont au cœur des priorités de la CNAPE.

¹ Syndicat national au service des associations du secteur social et médico-social.

² Syndicat des employeurs associatifs de l'action sociale et médico-sociale. Sa fusion avec la FEGAPEI a donné naissance à Nexem.

³ Ancien OPCA de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale, aujourd'hui fusionné dans l'OPCO Santé.

⁴ Fédération nationale de la médiation et des espaces familiaux.

⁵ Association calvadosienne pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte.